

Participe passé des verbes pronominaux

Cours de français en 3e

Verbe pronominal et participe passé pronominal

Définition

Un **verbe pronominal** se conjugue avec un **pronom réfléchi** de la même personne que le sujet : *je me lève, tu te lèves, il se lève, nous nous levons*. Aux temps composés, il se conjugue **toujours avec l'auxiliaire être** : *je me suis levé, elles se sont levées*.

Le piège vient de là : on emploie l'auxiliaire « être », mais l'accord ne suit pas toujours la règle d'« être ». Il faut d'abord savoir à **quelle famille** appartient le verbe.

Trois cas, trois accords

Cas	Accord	Exemples
Essentiellement pronominal	avec le sujet	Elles se sont enfuies. Ils se sont souvenus de tout.
Sens passif	avec le sujet	Ces maisons se sont vendues en une semaine.
Réfléchi ou réciproque	règle d'avoir : avec le COD placé avant	Elles se sont maquillées. Elles se sont écrit des lettres.

Trois familles de verbes pronominaux.

Premier cas : les verbes essentiellement pronominaux

Définition

Un verbe **essentiellement pronominal** n'existe pas sans le pronom « se » : *s'enfuir, s'évanouir, s'envoler, s'absenter, s'emparer, se méfier, se souvenir, se moquer, s'écrier, se repentir, s'abstenir, s'efforcer*. On ne dit pas « enfuir quelqu'un ».

Règle

Le participe passé d'un verbe essentiellement pronominal **s'accorde avec le sujet** : *Les oiseaux se sont **envolés**. Elle s'est **souvenue** de ce voyage. Les prisonnières se sont **évadées**.*

Même règle pour les verbes dont le sens change à la forme pronominale (*s'apercevoir de, s'attendre à, se douter de, se plaindre, se taire, s'en aller*) : *Elles se sont aperçues de leur erreur. Ils se sont tus.*

Attention

Quelques exceptions restent **invariables** : *se rire, se plaire, se déplaire, se complaire* (*Elles se sont plu à Rome*) et *se rendre compte*, car « compte » est le COD (*Elles se sont rendu compte de leur erreur*).

Deuxième cas : les verbes pronominaux de sens passif

Certains verbes pronominaux ont un **sens passif** : le sujet subit l'action, faite par quelqu'un d'autre. *Ces maisons se sont vendues en une semaine* signifie « ces maisons ont été vendues ».

Règle

Le participe passé d'un verbe pronominal de sens passif **s'accorde avec le sujet** : *Les places se sont arrachées en dix minutes. La nouvelle s'est vite répandue.*

Troisième cas : les verbes réfléchis et réciproques

Les autres verbes existent aussi sans « se » (*laver, regarder, parler, écrire*). Employés à la forme pronominale, ils ont un sens **réfléchi** (on fait l'action sur soi : *elle se coiffe*) ou **réciproque** (les uns sur les autres : *ils se saluent*).

Règle

Pour ces verbes, on applique la **règle de l'auxiliaire avoir** : le participe s'accorde avec le **COD s'il est placé avant** le verbe. On remplace « être » par « avoir » pour trouver le COD.

Accorder un participe passé pronominal

- 1 **Le verbe existe-t-il sans « se » ?**
Non (s'enfuir, s'évanouir...) : accord avec le sujet.
- 2 **Le verbe a-t-il un sens passif ?**
Oui (ces livres se sont bien vendus) : accord avec le sujet.
- 3 **Sinon, remplace « être » par « avoir » et cherche le COD.**
Elles se sont lavées → elles ont lavé qui ? « se ».
- 4 **Le COD est « se », placé avant :**
accord avec le sujet : elles se sont lavées.
- 5 **Le COD est placé après, ou il n'y a pas de COD :**
invariable : elles se sont lavé les mains ; ils se sont parlé.
- 6 **Le COD est placé avant (que, l', les) :**
accord avec ce COD : les mains qu'elle s'est lavées.

La méthode complète, étape par étape.

« Se » est COD : accord

Exemple

Elles se sont **maquillées** → elles ont maquillé qui ? « se » (elles-mêmes), COD placé avant : accord.

Les deux amis se sont **retrouvés** au café → ils ont retrouvé qui ? « se » (l'un l'autre) : accord.

« Se » est COI et le COD est placé après : pas d'accord

Exemple

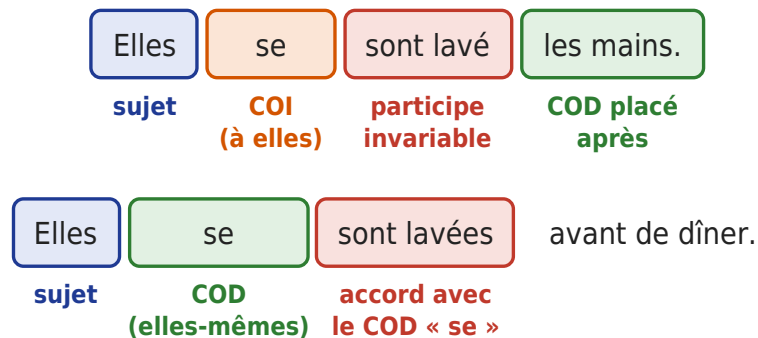
Elles se sont **lavé** les mains → elles ont lavé quoi ? « les mains », COD placé **après** : invariable. « Se » est COI (à elles).

Elle s'est **acheté** une robe. Ils se sont **écrit** des lettres.

« Se » est COI et il n'y a pas de COD : pas d'accord

Avec les verbes qui se construisent avec « à » (*parler à, sourire à, nuire à, plaire à, succéder à, ressembler à, téléphoner à, mentir à*), « se » est toujours COI : *Elles se sont **parlé**. Ils se sont **souri**. Les orages se sont **succédé**.*

Analyser avant d'accorder



Remplace « être » par « avoir » : *elles ont lavé quoi ? les mains / qui ? elles-mêmes.*

La fonction de « se » décide de l'accord.

Le COD est placé avant : accord avec ce COD

Exemple

*Les mains qu'elle s'est **lavées** étaient pleines de terre.* (« que » = les mains, COD placé avant)

*Cette robe, elle se l'est **achetée** hier.* (« l' » = la robe)

À retenir

- Verbe pronominal = auxiliaire **être**, mais l'accord dépend du type de verbe.
- Verbes **essentiellement pronominaux** et de **sens passif** : accord avec le **sujet**.
- Verbes **réfléchis ou réciproques** : règle d'**avoir** → accord avec le **COD placé avant**.
- « Se » COD → accord ; « se » COI (*parler à, sourire à...*) → invariable.
- Invariables : *se plaire, se rire, se rendre compte, se succéder, se parler...*

Pour aller plus loin

- Applique la méthode dans les exercices sur le participe passé des verbes pronominaux.
- Vérifie tes acquis avec le QCM du chapitre.
- Prépare la dictée avec le cours sur la dictée et la réécriture du brevet.